

ASSEMBLÉE NATIONALE

GESTION DES RISQUES CLIMATIQUES EN AGRICULTURE - (N° 4874)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 100

présenté par

Mme Dalloz, M. Bazin, Mme Bonnard, M. Bony, Mme Bouchet Bellecourt,
Mme Valérie Beauvais, Mme Audibert, M. Cinieri, M. Viry, M. Jean-Pierre Vigier et
Mme Trastour-Isnart

ARTICLE 5

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.